

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN

~~~~~

**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~

PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 avril 2018

Nombre de membres : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 12

Sous la présidence de Madame le Maire Jeanine SCHMITT.

Etaient présents : Dominique JOLLY, Christian HEMMERLE, Astride LANG, Gérard CHADENAT, Sandra KUNTZNER, Christiane LUTZ, Christophe MOENCH, Véronique REINHART, Lucienne RIEFFEL, Christine RIEGLER, Daniel SCHAEFER.

Etaient absents excusés : Marie-Claire WELSCHINGER procuration à Mme Jeanine SCHMITT, Raphaël DEMEER procuration à Astride LANG.

Etait absent non excusé: Patrick DOUNIAU.

Désignation à l'unanimité du secrétaire de séance : Sandra KUNTZNER

17. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL

Le procès-verbal du 3 avril 2018 a reçu l'approbation des membres présents.

18. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Madame le Maire informe que le compte administratif de la commune présente un excédent de 1 346 008,89 € imputé dans le budget de la commune.

Madame le Maire propose que ces sommes soient réinjectées dans le budget primitif 2018 comme suit :

EXCEDENT AU 31.12.2017 pour la commune

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Fonctionnement :

Recettes :	748 994,37 €
Dépenses :	531 737,47 €
Excédent :	217 256,90 €

Investissement :

Recettes :	2 078 087,98 €
Dépenses :	949 335,89 €
Excédent :	1 128 751,99 €

Affectation de l'excédent de Fonctionnement :

Affectation compte 1068 réserves	207 256,90 €
Affectation à l'excédent reporté ligne 002	10 000,00 €
	217 256,90 €

Affectation de l'excédent d'Investissement :

Affectation au compte 001 en Investissement, solde d'exécution de la section d'investissement reporté

1 128 751,99 €

Le Conseil Municipal, par délibération et vote, à l'unanimité

- émet un avis favorable à l'affectation du résultat 2017 au budget primitif 2018.

19. VOTE DES TROIS TAXES

Madame le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2018. Le produit fiscal attendu sera de 389 072 € se répartissant comme suit :

	Taux 2015	Bases d'imposition prévisionnelles	Produits fiscal correspondant
Taxe d'habitation	15.74 %	1 688 000	265 691
Taxe foncière bâti	7.92 %	1 100 000	87 120
Taxe foncière non bâti	46.97 %	77 200	36 261
Total du produit fiscal attendu			389 072

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Le Conseil Municipal, par délibération et vote, à l'unanimité

- Approuve les taux qui restent inchangés

20. DECISION A PRENDRE POUR LES SOMMES INSCRITES EN INVESTISSEMENT INFERIEURES A 500 €

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité

- décide d'inscrire les montants inférieurs à 500 € dans la section d'investissement :

Article	Op.	Lieu	Objet	Montant prévisionnel
2184	144	Mairie	Armoire	400 €
2188	144	Atelier	Déboucheur Ecole Elémentaire	100 €

21. SUBVENTIONS ET DONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente les subventions octroyées aux associations pour l'année 2018.

Subventions :

Association Foncière	Subvention Annuelle	3 200,00 €
Donneurs de sang	Subvention Annuelle	100,00 €
Carpe Diem	Subvention Annuelle	100,00 €
ASN	Subventions annuelle	6 000,00 €
APRN	Subvention annuelle	100,00 €

La subvention annuelle sera versée après transmission du bilan annuel.

Dons :

	Aide aux handicapés moteurs	25,00 €
--	-----------------------------	---------

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

	Association Française des sclérosés en plaques	25,00 €
	Association Française de myopathie	25,00 €
	Centre Paul Strauss	25,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- émet un avis favorable pour ces subventions et ces dons

22. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame le Maire présente et commente le budget primitif 2018 préalablement étudié par la commission financière.

Les prévisions budgétaires en section de fonctionnement s'élèvent 638 290,00 € et en investissement à 1 538 568,89 €.

Outre les dépenses obligatoires, la commune projette dans sa partie fonctionnement de renouveler l'opération de remise en état de la voirie et des trottoirs.

Dans la partie investissement, les points importants concernent :

- Le projet d'enfouissement du réseau électrique BT aérien et reprise des branchements électriques dans la rue principale
- La traversée de Niedernai

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité

- Décide d'accepter le budget primitif 2018

23. TRANSFERT DE PROPRIETE

A. Parcelle rue des Oiseaux

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que Monsieur Ehrhart Christian donne son accord pour transférer l'emplacement réservé à la commune lorsqu'il sera propriétaire.

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- Décide d'accepter à l'euro symbolique la parcelle Section 2 parcelle 347/55
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

B. Parcelle rue Basse

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que Monsieur DURAK donne son accord pour transférer l'emplacement à la commune au 62 rue Basse.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- Décide d'accepter à l'euro symbolique la parcelle Section1 parcelle 313
- Accepte de régler les frais de géomètre
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

24. DIVERS

1. Une demande de déclaration préalable a été déposée depuis la dernière séance du Conseil Municipal
DP06732918M0010 DILLINGER Éric ravalement
2. Madame le Maire informe qu'à partir du 12 avril 2018, une navette rejoindra tous les jeudis au départ de Niedernai le marché d'Obernai.
3. La place du monument aux morts est réorganisée et un mât porte-drapeau devra y être installé.
4. Un grand merci au Conseil Municipal et aux bénévoles pour leur participation au nettoyage de printemps.

La séance est levée à 21h30.